



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale de mars 2018

Entrée en fonction de la directrice du tourisme

Depuis le 5 mars, Mme Martine Painchaud occupe le poste de Directrice du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton. Elle était auparavant Conseillère stratégique aux communications et aux relations internationales à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) depuis 2013. Mme Painchaud possède une formation en journalisme (University of Oregon) et en science politique (Maîtrise et Programme de Ph.D. de l'Université du Québec à Montréal-UQAM). Après avoir été journaliste et correspondante pour la Société Radio-Canada, notamment à Moscou et à Gaspé, elle a occupé différents postes dont celui de Présidente-directrice générale de la Coalition québécoise sur la problématique du poids, organisme qu'elle a créé et mis en place, incluant le recrutement, la formation, la mobilisation et la coordination du personnel. Dans ses fonctions de conseillère principale et chargée de projet pour le bureau d'expert-conseils en communication et en relations publiques *Octane Stratégies*, elle a réalisé, entre autres mandats, les stratégies de communication et de relations publiques visant à rehausser l'affluence touristique pour l'Association touristique régionale de Rouyn-Noranda.

Sa vaste expérience en communication, en relations publiques et en développement organisationnel, jumelée à sa maîtrise du monde municipal, seront certainement des atouts pour l'avenir de notre industrie touristique. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Élie-de-Caxton et la meilleure des chances dans la réalisation de ses mandats.

Robert Gauthier, maire

Projet parc nature et culture - Autres précisions

Suite à des questions qui nous ont été posées, voici d'autres précisions sur le Projet de Parc Nature et Culture.

Est-ce que ce projet s'inscrit dans la suite des recommandations du rapport du consultant en tourisme remis en juin 2017 à la Municipalité ?

RÉP. Oui. Pour assurer la continuité du développement de notre industrie touristique, le rapport du consultant contenait plusieurs recommandations pour accroître ce que nous offrons aux touristes (développement de l'offre de produits touristiques). Par exemple : « Développer des activités de plein air, avec des mises en scène éveillant les sens et l'imaginaire, pour faciliter l'accès à la nature environnante aux visiteurs et aux citoyens en toutes saisons. »

Est-ce que notre projet de Parc Nature et Culture sera assujéti à la Politique d'intégration des arts à l'architecture du ministère de la Culture et des Communications du Québec ?

RÉP. Oui. En vertu de cette Politique, si nous réalisons notre projet, nous serons tenus d'ajouter une œuvre d'art d'un artiste québécois sur le site du projet d'une valeur approximative de 12 000 \$. Nous avons ajouté ce montant aux demandes de subventions que nous avons faites récemment, puisque cette dépense est admissible aux fins de subvention.

Si nous réalisons ce parc, qui va payer pour son entretien à chaque année ?

RÉP. Il est clair pour nous que ce parc sera accessible gratuitement à toute la population et à nos visiteurs. L'entretien sera payé à partir des revenus générés par les spectacles qui seront produits dans le « kiosque-agera-préau », principalement les prestations artistiques qui se dérouleront en après-midi et qui devraient attirer plusieurs touristes de juin à septembre. Il faut ajouter que ce lieu de prestation culturelle, accessible durant trois saisons, sera aussi utilisé pour d'autres types d'expressions : chorale, animations pour enfants, conférences, etc.

Les prévisions de revenus et de dépenses pour ces activités sont présentement à l'étude par les spécialistes des ministères qui analysent nos demandes de subvention.

Est-ce que notre stratégie de financement pour ce projet de Parc se compare à la stratégie utilisée en 2015 pour le 150^e anniversaire ?

RÉP. Oui, il y a des ressemblances. À l'origine des Fêtes du 150^e, le Conseil municipal avait consenti un montant de 25 000 \$. Suite aux subventions, aux commandites et à la vente de produits, notamment via la fontaine caxtonnienne, le budget total du 150^e avait été d'environ 160 000 \$. De ce montant, les nombreuses activités réalisées tout au long de l'année avaient nécessité environ 110 000 \$. La différence de 50 000 \$ a été utilisée par le comité organisateur pour l'achat de legs utilitaires et artistiques pour la Municipalité : mobilier, équipements et réfection du toit au Garage de la culture, fontaine caxtonnienne, tableaux de peintres de chez-nous, sculpture *le Carrousel*, l'œuvre collective des cinq artisans, etc. En résumé, à partir d'un montant d'investissement de base, relativement minime, la Municipalité a réussi à aller chercher des retombées importantes pour notre développement collectif. C'est la même philosophie et la même approche qui nous animent présentement pour le projet du Parc Nature et Culture.

Si vous avez d'autres questions au sujet de ce projet, n'hésitez pas à nous en faire part.

Merci

Robert Gauthier, maire

Passage pour écoliers - Quelques centimètres entre la routine et le drame...

Lundi matin, oups ! En retard. Vous sautez dans la voiture, café à la main, c'est parti ! Saint-Élie-de-Caxton grouille d'activité au centre du village, autobus scolaires, parents qui laissent les enfants à l'école, rue principale étroite : ce n'est certainement pas cette situation qui vous aidera à gagner les précieuses minutes manquantes. Deux, trois petites manœuvres rapides, vous voyez bien du coin de l'œil l'écolier à votre gauche, tout comme les feux clignotants du passage piétonnier qui vous surprennent aussi dans ce brouhaha. L'enfant se jette littéralement devant vous. « Qu'est-ce qu'il fait ? » Trop tard ! Les cris, le sang, le drame, des parents en crise, l'attroupement. Vous n'y comprenez rien. Tout est arrivé si vite. On vous traite comme criminel.

Vous êtes la seule personne à ne rien comprendre de la situation. Dans votre empressement, votre seul objectif était de gagner du temps. Pourtant :

- Durant les heures scolaires la vitesse affichée est réduite à 30 km/h : vous ne l'avez pas respectée.
- À un passage piétonnier, vous avez l'obligation d'arrêter si une personne s'engage sur le passage : vous ne l'avez pas fait.
- Comme mesure de sécurité supplémentaire, en absence de brigadier scolaire, des clignotants ont été ajoutés mais, dans votre empressement, et votre vitesse aidant, vous ne les avez pas vus.
- Vous n'aviez jamais imaginé qu'un enfant puisse se jeter devant vous puisqu'il se croyait en sécurité après avoir actionné le clignotant.
- Vous ne saviez pas que, même si on répète les règles de sécurité aux enfants, des études ont démontré que le traitement de l'information dans un cerveau immature est différent. Même si l'enfant sait qu'il faut regarder deux, trois fois avant de traverser, son cerveau traite souvent l'information en séquence, c'est à dire, il regarde comme on le lui a enseigné mais si, à titre d'exemple, son ami lui fait signe de l'autre côté de la rue, l'idée de le rejoindre prime sur le reste, car il traite cette information en priorité. Il n'a pas le rationnel d'un adulte.

Ce scénario n'est presque pas une dramatisation, puisque les grandes lignes correspondent à deux quasi-accidents survenus face à l'école Villa-la-Jeunesse du village. Il s'en est fallu de quelques centimètres pour que ce récit soit un fait vécu.

Deux citoyennes ont écrit à la Municipalité pour relater deux incidents similaires. Comme des démarches infructueuses avaient déjà été amorcées par la Municipalité pour combler le poste de brigadier scolaire, à la lecture des lettres de ces parents au conseil municipal, deux citoyens ont spontanément offert leur service pour combler le poste. Un brigadier scolaire s'avère être la mesure de sécurité la plus importante. Mais le respect de la signalisation et le comportement responsable des automobilistes, en tout temps, sont la solution la plus raisonnable. À la lumière de ces événements, vous comprenez que les quelques centaines de dollars que peuvent valoir les contraventions aux infractions mentionnées plus haut n'émouvront personne, compte tenu des conséquences.

Questionnez-vous sur votre propre comportement et, s'il vous plait, sensibiliser vos proches à ce problème; il faut prendre le temps qu'il faut... et penser aux conséquences.

François Beaudry, conseiller municipal, travaux publics

Service local de Vélo Bonbon - Y a-t-il de la relève pour la saison 2018 ?

Vélo Bonbon a été mis en place en 2013 par des commerçants et des citoyens du village. Il est géré par des bénévoles. En 2017, la Maison des Jeunes a accepté d'assurer la relève en offrant le service de réparation, d'entretien, de cueillette, etc. et la gestion du parc de vélos. Cette expérience n'a pas été concluante et la MDJ ne reconduit pas son engagement pour 2018.

Un groupe de personnes est-il prêt à prendre la relève pour gérer bénévolement cette activité ? Je suis assurée que les gens expérimentés pourront, en gérant ce service, être aussi de bons informateurs sur les différents services dans notre village. Veuillez manifester votre intérêt au

plus tard le 6 avril, 16 h, en communiquant avec Francine Buisson à l'adresse courriel buissonf@cgocable.ca ou par téléphone au 819 221-5678.

S'il n'y a pas de relève provenant du milieu, ce service ne sera pas offert à l'été 2018. Le conseil municipal se départira alors du parc de vélo.

Merci à la Maison des jeunes pour le service offert en 2017. Bienvenue à la relève !

Francine Buisson, conseillère municipale, représentante à la MDJ

Fête de la Famille au village - Date à placer à votre agenda

Votre comité Familles-Aînés est à préparer la fête du rassemblement annuel des familles. Au programme d'activités : de nouvelles structures gonflables pour les jeunes, un pique-nique (ou acheter le dîner sur place préparé par la Maison des jeunes), du maquillage, un tournoi d'anneaux géants, un rallye pédestre, etc.

Réservez à votre agenda le SAMEDI 26 MAI 2018, de 11 h à 16 h. Rendez-vous au terrain de balle de la rue Saint-Pierre. Vous serez informé de la programmation complète en mai.

Francine Buisson, conseillère municipale, responsable des questions familles-aînés

Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables

Depuis juin 2013, votre Municipalité s'est dotée d'un programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables. Ce programme a été mis sur pied par préoccupation environnementale et prend en compte les trois (3) domaines du développement durable, social, économique et environnemental. Le détail du programme ainsi que le formulaire de demande de soutien financier sont disponibles au secrétariat municipal.

Francine Buisson, conseillère municipale, responsable des questions familles-aînés

Statistiques du site Web municipal pour le mois de février 2018

- site municipal : 5 739 visites et 26 426 pages consultées
- site tourisme : 3 161 visites et 11 877 pages consultées

Total des deux sites : **8 900 visites** et **38 123 pages consultées**

Suivi des abandonnements à nos deux infolettres

- 10 novembre 2017 : **276** abonnés à l'infolettre municipale et **938** abonnés à l'infolettre touristique
- 28 février 2018 : **403** abonnés à l'infolettre municipale et **1 210** abonnés à l'infolettre touristique

Consultez nos infolettres sur le site Web municipal

Vous retrouverez nos infolettres de l'année en cours au lien suivant : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/notre-municipalite/communiques>